



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Systèmes Ingénieurs du
**PATRIMOINE
AGRICOLE**
Mondial



Lignes directrices pour l'élaboration d'un dossier de candidature **SIPAM**

Novembre 2023



CONSEILS À L'INTENTION DES AUTEURS DU DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Objet

- Les *lignes directrices pour l'élaboration d'un dossier de candidature SIPAM*, ci-après dénommées les «lignes directrices», ont pour objet de fournir des recommandations claires concernant les informations requises dans chacune des parties du formulaire de candidature SIPAM. Elles sont donc un document d'appui complémentaire au formulaire.
- Les lignes directrices sont sujettes à modifications. Les auteurs sont donc invités à consulter régulièrement la [page internet officielle](#) du programme.
- Se référer au glossaire pour connaître la définition des termes utilisés.
- Il est vivement conseillé de suivre la trame proposée dans les présentes lignes directrices pour l'élaboration du dossier, afin d'en faciliter l'évaluation.

2. Contenu du dossier de candidature

- Les descriptions doivent être objectives, reposer sur des faits vérifiables et des données fiables et être étayées par des preuves ou des références scientifiques; les auteurs éviteront les expressions implicites et métaphoriques.
- Le document doit être cohérent et structuré de façon à permettre une bonne compréhension des principales caractéristiques du système proposé, y compris par les lecteurs qui ne seraient pas familiers des informations clés fournies.
- Les références et sources utilisées doivent être indiquées dans le document à travers l'utilisation appropriée de citations dans le texte et l'inclusion d'une bibliographie complète à la fin de la candidature.

3. Correction du contenu et de la candidature

- Suite aux demandes de corrections et de changements requis par le comité scientifique, les candidats sont priés de soumettre les documents suivants :
 - La candidature complète avec les modifications apportées mises en évidence avec le mode de suivi des modifications
 - La candidature complète avec les modifications acceptées
 - Un document indépendant identifiant chacune des questions soulevées par le comité scientifique avec la page correspondante où les réponses ont été apportées dans la version corrigée de la candidature.

4. Longueur du dossier

- Aucune limite n'est fixée concernant la longueur du dossier de candidature. La description doit être suffisamment complète et détaillée pour permettre une bonne compréhension du système agricole proposé. Toutefois, il est fortement recommandé d'éviter les redondances et les informations non pertinentes par rapport à ce qui est demandé dans les lignes directrices.

5. Matériel visuel et informations complémentaires

- Il faut inclure des photographies pour faciliter la compréhension (de préférence dans le corps du document, le cas échéant). En outre, il peut être utile, si cela est possible

de comparer des photos anciennes et des photos actuelles (de préférence prises au même endroit) afin de montrer comment le paysage a évolué au fil des années.

- Il est recommandé d'inclure, si possible, des vidéos du système proposé afin de permettre une meilleure compréhension du fonctionnement du système traditionnel.
- Les autres supports visuels (schémas, diagrammes, graphiques, croquis faits à la main, cartes planimétriques et autres illustrations, par exemple) sont essentiels à la compréhension des systèmes agricoles proposés. Par exemple, les auteurs sont fortement encouragés à inclure un diagramme illustrant les liens réciproques entre les différents composants du système ou l'évolution du ou des paysages au cours du cycle de production.
- Il est également fortement recommandé de citer des références scientifiques relatives au système proposé.

6. Cartes

Toutes les cartes figurant dans le dossier de candidature doivent être en haute résolution.

- Le dossier doit contenir au moins deux types de cartes:
 - I) Une **carte géographique** montrant l'emplacement exact du système proposé, ses limites exactes et les caractéristiques géographiques.
 - II) Une **carte d'utilisation des terres** montrant comment le sol est utilisé et couvert sur le site.
- Il est fortement recommandé de joindre d'autres cartes (climatiques ou topographiques, les lignes de niveau par exemple) au dossier.

7. Il ne faut pas utiliser l'identité visuelle SIPAM, le logo, les couleurs ou d'autres éléments visuels des présentes lignes directrices dans les documents de candidature officiels soumis à la FAO. Ces éléments ont été utilisés aux seules fins de créer les présentes lignes directrices sur la base des droits réservés de la FAO.

8. Structure du document de candidature

- Chaque section du document doit comporter des chapitres (notamment la section III incluant les parties A, B, C, D et la section IV qui inclut un chapitre pour chacun des critères de sélection SIPAM dans la section IV) et des sous-chapitres selon que de besoin. Le document doit être structuré comme suit:
 - i. Page de couverture;
 - ii. Table des matières;
 - iii. Section I. Tableau récapitulatif;
 - iv. Section II. Résumé;
 - v. Section III. Importance du système proposé;
 - vi. Section IV. Critères de sélection SIPAM : 1, 2, 3, 4, 5
 - vii. Section V. Plan d'action pour la conservation dynamique;
 - viii. Bibliographie
 - ix. Annexe (plusieurs annexes si nécessaire).

➤ Police, taille de la police et interligne

1. Police «Times New Roman», taille 11 ou 12;
2. Interligne 1
3. Présentation des titres des chapitres, sections et sous-sections comme suit:

I. TITRE DU CHAPITRE (Taille de police 16)

1. Titre de la section (taille de police 14)

1.1. Titre de la sous-section (taille de police 12)

TABLE DES MATIÈRES

I. TABLEAU RÉCAPITULATIF	7
II. RÉSUMÉ	9
III. IMPORTANCE DU SYSTÈME PROPOSÉ	10
IV. CRITÈRES DE SÉLECTION SIPAM	12
Sécurité alimentaire et sécurité des moyens de subsistance	13
Agrobiodiversité	15
Systèmes de savoirs locaux et traditionnels	16
Cultures, systèmes de valeurs et organisations sociales	17
Caractéristiques des paysages terrestres et marins	18
V. PLAN D'ACTION POUR LA CONSERVATION DYNAMIQUE	20

I. TABLEAU RÉCAPITULATIF



Nom/titre du SIPAM proposé	Le titre doit de préférence comporter une référence à l'emplacement et aux principales caractéristiques du système.
Date de soumission	
Nom et coordonnées de l'organisme présentant la candidature	
Ministère compétent et coordonnées	
Emplacement du site et coordonnées géographiques	Région, ville, province et brève description du lieu.
Accès au site depuis la capitale ou les grandes villes	Préciser le moyen le plus rapide pour se rendre sur le site (avion, voie rapide) et la distance jusqu'à l'aéroport le plus proche, entre autres.
Superficie du site (en hectares) du système proposé	
Zones agroécologiques¹ pour l'agriculture, la foresterie, la pêche et l'aquaculture	La FAO entend par «zones agroécologiques» des zones homogènes et contiguës aux caractéristiques similaires s'agissant du sol, de la géomorphologie et du climat.

¹ Une zone agroécologique est une unité cartographique de ressources en terres, définie en termes de climat, de géomorphologie et de sols, et/ou de couvert végétal et qui présente certaines caractéristiques de potentiels et de contraintes pour l'utilisation des terres.

Caractéristiques topographiques	
Type de climat	Selon la classification internationale .
Population approximative	Nombre de personnes et de ménages concernés par le SIPAM proposé.
Communautés traditionnelles et/ou Peuples Autochtones (le cas échéant)	Groupe de personnes qui estiment appartenir à une même communauté du fait d'expériences ancestrales, sociales, culturelles ou nationales communes.
Principale source des moyens d'existence	Agriculture, aquaculture, foresterie, pêche, fabrication de produits alimentaires, tourisme, transformation des aliments, etc.

II. RÉSUMÉ

Ne à l'intention des candidats



Présenter les informations ci-après de manière concise (trois pages maximum)

Vue d'ensemble du système proposé

Décrivez brièvement le type de système (par ex. agropastoralisme, pêche, agroforesterie, agriculture itinérante, irrigation traditionnelle, etc.), son fonctionnement, son importance mondiale, les interactions dans le système, la pertinence par rapport aux cinq critères de sélection.

Une description claire de chacun de ces éléments doit montrer le caractère unique du système.

III. IMPORTANCE DU SYSTÈME PROPOSÉ

Note à l'intention des candidats

- Dans ce chapitre, il faut décrire en détail le système et son **l'importance mondiale** en mettant en évidence sa **valeur pour le patrimoine au niveau mondial** en décrivant ses caractéristiques uniques qui lui confèrent les qualités nécessaires pour devenir un SIPAM.
- **La valeur du système au niveau mondial peut être décrite en quatre parties, comme suit:**

PARTIE A Valeurs et caractéristiques propres

- Fournir une description des interactions entre les différents composants du système couvrant les flux matériels ou immatériels se produisant au sein du site. Cette description doit être étayée par des schémas et des illustrations.
- Expliquer clairement les valeurs spécifiques et les caractéristiques uniques du système proposé (qui seront détaillées ensuite au regard des cinq critères de sélection) qui le distinguent en tant que SIPAM en **soulignant les éléments qui revêtent une importance au niveau mondial**.
- Fournir une carte avec limites claires.

Un site SIPAM est :

La zone où les cinq critères de sélection du SIPAM décrits dans le dossier de candidature sont matérialisés ou appliqués. Il englobe non seulement les champs cultivés, mais aussi les zones de l'environnement naturel environnant où les agriculteurs ont travaillé et eu une influence pendant de nombreuses années pour développer et/ou utiliser leurs fonctions bénéfiques, telles que les services écosystémiques, afin de promouvoir et de soutenir la production agricole. Ces éléments de l'environnement naturel influencés par l'homme font partie du SIPAM et le savoir-faire qui leur est associé relève également des connaissances traditionnelles du SIPAM.

Dans des cas justifiés, la candidature pourrait inclure dans la zone du SIPAM certaines terres qui ne sont pas précisément utilisées pour les principaux produits agricoles qui donnent de l'importance au SIPAM, mais qui pourraient être considérées comme faisant partie de ses limites :

a. Les terres qui sont tellement intégrées ou liées aux zones agricoles traditionnelles qu'elles ne peuvent être exclues de la zone centrale pour comprendre le SIPAM, d'un point de vue systémique (par exemple, les parcelles agricoles temporaires dans la forêt, les zones de transhumance, l'agroforesterie, les paysages de rivières combinés avec les terres agricoles, l'habitat rural, etc.)

b. Les zones qui concernent la culture, l'agrobiodiversité, le patrimoine, le paysage ou les actions de conservation dynamique qui nécessitent des limites plus larges pour comprendre les valeurs du SIPAM.

Une zone de soutien environnante peut être ajoutée, le cas échéant, et est définie comme suit :

La zone de soutien environnante est une zone qui sert à soutenir la conservation, la gestion et la durabilité du SIPAM. Elle aide à maintenir les caractéristiques spécifiques du SIPAM en assurant une transition entre les pratiques nuisibles potentielles et les exploitations de l'environnement et une zone conservée du SIPAM par le biais de réglementations claires et d'une surveillance appropriée.

L'inclusion d'une zone de soutien environnante n'est pas obligatoire et peut être adaptée à chaque système.

PARTIE B Importance historique

- Décrire l'évolution historique du système, en mettant en évidence les principaux processus qui ont contribué à cette évolution. Accorder une attention particulière à l'origine du système agricole et à la manière dont il a été créé et s'est adapté avec le temps, afin d'illustrer les liens entre les valeurs du système lui-même et le développement agricole de façon plus large.

PARTIE C Importance actuelle

- Montrer comment le système contribue à apporter une réponse aux enjeux et aux défis mondiaux contemporains, tels que la sécurité alimentaire et la nutrition, le bien-être social et économique, l'adaptation au changement climatique, le développement rural, la conservation ou encore l'utilisation durable de la biodiversité.
- Décrire brièvement comment le système agricole contribue aux objectifs mondiaux de la FAO et des Nations Unies, tels que les objectifs de développement durable (ODD), et au respect des engagements internationaux tels que la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (UNDAF) et la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes.

PARTIE D Analyse comparative

- Expliquer les caractéristiques et les différences du système proposé par rapport à d'autres systèmes agricoles similaires dans le même pays et/ou dans d'autres pays (étude comparative). Le système proposé peut tenir ses caractéristiques distinctives des échanges entre les êtres humains et la nature et de la coévolution des communautés avec leur environnement ainsi que d'un long processus de transfert des savoirs. L'étude comparative vise à mener un exercice objectif pour mettre en évidence les similitudes et les caractéristiques distinctives du système proposé et non pas à émettre un jugement quant à la supériorité d'un système sur un autre.
- Appliquées à l'échelle internationale, ces comparaisons permettent aux auteurs d'interpréter les caractéristiques du système proposé dans un environnement naturel et un contexte culturel nationaux, voire régionaux, ce qui offre une occasion d'échanger des informations et de tirer des enseignements de systèmes similaires. Dans le cas de candidatures conjointes/collectives, cet exercice permet aux différentes parties prenantes d'évaluer correctement le système proposé.

IV. CRITÈRES DE SÉLECTION SIPAM

Note à l'intention des candidats

- **Ce chapitre doit comporter cinq sections: une pour chacun des cinq critères de sélection SIPAM** (présentés dans les pages suivantes). Ces sections permettent une évaluation détaillée des caractéristiques du système proposé. Chacune d'elles porte sur une dimension élémentaire du patrimoine agricole.
- Les cinq critères sont liés. Il est donc possible que certaines informations fournies dans le dossier se chevauchent, mais il est demandé aux candidats de fournir des informations de qualité et en quantité adéquate, au regard du critère le plus pertinent.
- Les informations fournies au regard de chaque critère ne seront peut-être pas exhaustives. Les candidats peuvent étoffer la description du système proposé en présentant dans les annexes toute information pertinente supplémentaire qui ne relève d'aucun des cinq critères.

1 Sécurité alimentaire et sécurité des moyens de subsistance

Décrire comment le système agricole² proposé contribue à la sécurité alimentaire et à la sécurité des moyens d'existence des communautés locales. Cet aspect englobe l'accès aux aliments, la contribution du système à une alimentation variée ou encore la durabilité économique du système. La contribution économique du système aux moyens d'existence des communautés peut inclure toute pratique qui favorise l'approvisionnement et les échanges entre les communautés locales et/ou les communautés externes.

Note à l'intention des candidats

- Les informations fournies doivent décrire le type d'agriculture, les activités économiques qui en découlent ainsi que leur contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et aux moyens d'existence de la communauté locale. Ces informations doivent être illustrées autant que possible par des données chiffrées et des schémas. Dans les cas où l'agriculture n'est pas la principale source des moyens d'existence, il faut fournir des informations sur la structure économique générale de la communauté rurale.
- Pour illustrer la contribution des communautés locales à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les candidats peuvent suivre [le cadre FAO](#) conçu à cet effet (introduction aux concepts de la sécurité alimentaire).

Contribution du système agricole proposé à la sécurité alimentaire et à la sécurité des moyens d'existence des communautés rurales

- Décrire comment le système agricole proposé (production agricole) contribue à la sécurité alimentaire et aux moyens d'existence des communautés rurales (par exemple, par la production alimentaire et les activités associées).

Produits et services fournis par le système

- Dresser la liste des principaux produits comestibles et non comestibles produits par le système ou qui en découlent et qui contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et aux moyens d'existence de la communauté. Ceux-ci comprennent aussi bien les plantes, les animaux et les produits forestiers et aquatiques que les autres produits contribuant au bien-être de la communauté, par exemple les plantes médicinales.
- Décrire les volumes de production des principales cultures, la productivité du système (par exemple, le rendement par hectare) et leur valeur économique (exprimées en valeurs économiques), lorsque ces informations sont disponibles.
- Montrer le degré d'autosuffisance (alimentaire et économique) que la communauté locale a atteint grâce au système proposé.
- Présenter, en détail, le degré d'inclusion sur le marché (accès/participation au marché) des produits du système aux niveaux local, national et international (par exemple, le pourcentage de la production vendue et la destination de la production).
- Donner des informations sur le rôle des autres activités économiques associées au système qui contribuent à la conservation et au développement de ce dernier (par exemple, le tourisme, l'agrotourisme, la transformation des aliments, l'artisanat ou la confection de vêtements).

Structure et gestion des exploitations agricoles

- Préciser le nombre d'exploitations agricoles, y compris les exploitations familiales, qui soutiennent le système agricole.

² La définition de l'agriculture de la FAO englobe la foresterie, l'élevage et la pêche.

- Décrire le type de système agricole: polyculture, culture associée (rizières et aquaculture, par exemple), agroforesterie, pastoralisme ou système aquacole, par exemple.
- Décrire la taille des surfaces cultivées, des forêts, des prairies et des autres ressources agricoles pertinentes exploitées dans l'ensemble du système et la taille moyenne des exploitations.
- Décrire la structure de la main-d'œuvre dans une exploitation agricole moyenne, à savoir le nombre de travailleurs et l'origine de la main-d'œuvre agricole (ménage, communauté, travailleurs extérieurs, etc.).
- Décrire le revenu moyen par agriculteur (ou par ménage si cela est plus pertinent), en soulignant la contribution du système, et des autres sources de revenu, au niveau de vie et aux aspirations des populations locales.

Contribution à la durabilité et à la résilience

- Décrire la capacité d'adaptation du système et son aptitude à assurer en permanence la sécurité alimentaire et la sécurité des moyens d'existence (en diversifiant la production ou en offrant des débouchés économiques, par exemple).

Menaces et défis

2 Agrobiodiversité

Décrire en détail l'agrobiodiversité du système, selon la [définition de la FAO](#). Le système doit présenter une agrobiodiversité, une diversité génétique et des pratiques ou connaissances pertinentes qui contribuent à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité pour l'agriculture, la pêche, la foresterie et les pratiques d'élevage.

Note à l'intention des candidats

La FAO définit l'agrobiodiversité comme suit: *«La variété et la variabilité des animaux, des plantes et des micro-organismes qui sont utilisés directement ou indirectement pour la nourriture et l'agriculture, y compris les cultures, les animaux d'élevage, la forêt et la pêche. Elle comprend la diversité des ressources génétiques (variétés, races animales) et des espèces utilisées pour la nourriture, le fourrage, les fibres, le combustible et les produits pharmaceutiques. Elle inclut également la diversité des espèces non récoltées qui aident à la production (les micro-organismes du sol, les prédateurs et les pollinisateurs) et celles que l'on trouve dans un environnement plus vaste qui soutiennent les écosystèmes (agricoles, pastoraux, forestiers et aquatiques) et participent à leur diversité.»*

Plantes cultivées, cueillies ou récoltées et animaux élevés ou chassés

- Fournir une liste exhaustive des espèces, variétés et races cultivées et cueillies/chassées sous forme de tableau et préciser également, si possible, les fins auxquelles elles sont destinées (par exemple, alimentation, usage médicinal, consommation humaine et/ou animale). Ajouter des photos de ces variétés.
- Indiquer les noms communs (dans les langues traditionnelles et/ou nationales, avec des traductions en français si possible), les noms scientifiques, les caractéristiques et le nombre de variétés endémiques et locales.
- Décrire la répartition des cultures et des variétés (cultures associées, mélanges variétaux, monocultures) et leurs caractéristiques.

Fonctions écologiques

- Mettre en évidence les synergies entre les espèces et les services écosystémiques fournis par le système agricole en tenant compte de la biodiversité cultivée et associée.
- Lister les espèces préservées (parents sauvages, plantes, animaux, micro-organismes) liées au système (gestion forestière, par exemple) en mettant en évidence les espèces/variétés menacées et la manière dont le système contribue à leur conservation.
- Mettre en évidence la relation bénéfique entre les activités humaines relevant des pratiques en vigueur au sein du SIPAM et la biodiversité.

Contribution de l'agrobiodiversité à la durabilité et à la résilience du système

- Expliquer comment l'agrobiodiversité et ses liens avec l'écosystème aident le système à atténuer les effets néfastes associés aux pressions environnementales, par exemple la sécheresse, les inondations, l'érosion des sols, l'eutrophisation des eaux, les incendies de forêt ou encore l'extinction de la faune et de la flore.
- Décrire, le cas échéant, les processus grâce auxquels l'agrobiodiversité contribue à accroître la résilience face aux impacts négatifs causés par des facteurs sociaux, économiques, sanitaires et autres.

Menaces et défis

3 Systèmes de savoirs locaux et traditionnels

Décrire les savoirs locaux et traditionnels inestimables, les techniques ingénieuses d'adaptation et les systèmes de gestion des ressources naturelles, y compris des biotes, des sols et de l'eau, qui ont soutenu les activités agricoles, forestières ou halieutiques.

Note à l'intention des candidats

Les suggestions ci-dessous prennent exemple sur les systèmes de production végétale. Pour tout autre système de production, les auteurs peuvent décider de fournir des informations différentes et/ou de les développer ou de les structurer différemment. Il faut mettre l'accent sur l'élément cité dans le titre de la candidature.

Pratiques/technologies agricoles et connaissances associées

- Décrire toutes les pratiques et technologies agricoles et les connaissances associées qui assurent la bonne gestion du système. Il peut s'agir de pratiques/technologies de culture et de gestion concernant les différentes cultures, l'élevage, les pratiques de pollinisation, les méthodes de formation, etc.
- Décrire les pratiques de gestion relatives à la sélection, la conservation et la propagation du matériel génétique, en mettant en évidence les pratiques de gestion de l'agrobiodiversité des agriculteurs.
- Fournir des schémas illustrant les interrelations et les synergies existant au sein et en dehors des exploitations. Mettre en évidence, si nécessaire, les pratiques agroécologiques utilisées (par exemple, les relations bénéfiques entre les cultures et les autres activités agricoles, y compris les animaux aquatiques, en mettant l'accent sur les synergies et la gestion des services écosystémiques).
- Décrire la gestion des ravageurs et maladies.
- Décrire les pratiques et technologies de gestion de la récolte et de l'après récolte, le cas échéant.
- Décrire les outils, les technologies et les types d'appui à la main-d'œuvre (animaux, machines, etc.).

Gestion des ressources naturelles agricoles (terres, eau, etc.)

- Décrire les pratiques et technologies de gestion des ressources naturelles agricoles détenues par chacun des agriculteurs et/ou par la communauté, par exemple la gestion de l'eau et des sols ou la gestion des forêts et de la biodiversité (terrasses, murets, réseaux d'irrigation, gestion des forêts et des incendies, architecture et constructions agricoles, par exemple).
- Mettre en évidence les pratiques qui contribuent à atténuer les incidences négatives sur l'environnement et à renforcer les synergies entre le système agricole et son environnement proche (caractéristiques du système intégré, symbiose avec le milieu naturel).

Contribution des savoirs locaux et traditionnels à la durabilité et à la résilience

- Montrer comment les savoirs et pratiques traditionnels contribuent à la durabilité et à la résilience du système, y compris en présentant les pratiques qui contribuent à atténuer les effets négatifs sur l'environnement (par exemple, par la réduction des risques et/ou la conservation des ressources naturelles).

Menaces et défis

4 Cultures, systèmes de valeurs et organisations sociales

Décrire comment l'identité culturelle et le sentiment d'appartenance au lieu sont ancrés dans le site proposé et lui appartiennent. Montrer comment les organisations sociales, les systèmes de valeurs et les pratiques culturelles associées à la gestion des ressources et à la production alimentaire peuvent assurer la conservation des ressources naturelles et promouvoir l'équité dans l'utilisation de ces ressources et l'accès à celles-ci. Indiquer comment les organisations sociales locales peuvent jouer un rôle essentiel s'agissant de mettre en balance les objectifs environnementaux et socioéconomiques, de renforcer la résilience et de reproduire tous les éléments et processus essentiels au fonctionnement du système agricole.

Note à l'intention des candidats

Identité culturelle et agriculture

- Décrire les pratiques culturelles spécifiques et les éléments identitaires liés au système agricole: croyances, rituels et symboles, mythes et histoires, musique, danses, langues, éléments historiques, arts et artisanat, vêtements traditionnels, cuisine traditionnelle utilisant les produits agricoles locaux comme ingrédients (et leur valeur nutritionnelle si possible), etc.

Gestion du système

- Dresser la liste des organisations/associations qui interviennent dans l'entretien du système en soulignant leur rôle, leur évolution et leur implication (organisations locales), coopératives d'agriculteurs, associations de femmes, coopératives et associations de jeunes, etc.)
- Décrire les systèmes de valeurs collectives, tels que les coutumes et les règles communautaires, en soulignant leur rôle dans l'entretien, l'évolution et la transmission du système proposé (processus de prise de décision, partage du travail au sein de la communauté, accès aux ressources naturelles et utilisation de celles-ci, lois coutumières, échanges de semences, division du travail entre les hommes et les femmes, etc.).
- Décrire la transmission des connaissances, des pratiques et de la culture liées à l'agriculture d'une génération à l'autre (par les chefs de communauté, les familles ou les femmes, par exemple).
- Présenter les organisations externes qui soutiennent le système, par exemple les ONG, les fondations ou les organismes publics.
- Décrire à quel point les communautés locales sont sensibilisées au processus de candidature SIPAM et y participent. Préciser en quoi elles contribuent au processus et à la mise en œuvre du plan d'action pour la conservation dynamique.

Contribution de la culture, des systèmes de valeurs et des organisations sociales à la durabilité et à la résilience du système

- Décrire tous les cas connus où des systèmes de valeurs communes et/ou des organisations sociales traditionnelles contribuent à soutenir et à renforcer la durabilité et la résilience du système.

Menaces et défis

5 Caractéristiques des paysages terrestres et marins

Décrire comment les paysages terrestres ou marins se sont développés au fil du temps du fait des interactions entre l'homme et l'environnement et semblent s'être stabilisés ou évoluer très lentement. Leur forme et leurs interconnexions se caractérisent par une histoire de longue date et un lien étroit avec les systèmes socioéconomiques locaux qui les ont produits. Leur stabilité, ou leur évolution lente, est la preuve de l'intégration de la production alimentaire, de l'environnement et de la culture dans une zone ou une région donnée.

Note à l'intention des candidats

- Les systèmes du patrimoine agricole sont des systèmes d'utilisation des terres et des paysages terrestres et marins qui résultent de la co-adaptation d'une communauté rurale à son environnement. Par conséquent, cette section doit inclure toutes les informations disponibles concernant la structure de l'utilisation des terres et les caractéristiques des paysages terrestres et marins³.
- Illustrer la description du système paysage terrestre/marin à l'aide de supports visuels appropriés tels que des graphiques, des photos, des croquis, des cartes planimétriques, des coupes transversales et d'autres types de diagrammes.

Description générale du paysage

- Décrire l'utilisation des terres et le paysage à l'aide de supports visuels appropriés tels que des graphiques, des photos et des diagrammes.

Contexte naturel et utilisation des terres

- Décrire les caractéristiques biophysiques, abiotiques, climatiques, géographiques et environnementales du système. Cela comprend l'environnement physique, tel que l'emplacement de la zone concernée par le SIPAM, sa morphologie, sa pente moyenne, son altitude, ainsi que les autres composantes naturelles du système et leurs fonctions (forêts, bassins versants, lacs, etc.).

Paysages agricoles et paysages marins

- Fournir une carte de l'utilisation des terres montrant les utilisations des terres en lien avec les activités agricoles, dont les terres arables et cultivées, les pâturages boisés, les prairies, les zones humides, les marécages, les plans d'eau, les forêts, les zones urbaines et les bâtis dispersés. Cette carte peut également montrer les résultats des pratiques et technologies agricoles appliquées dans ces zones, tels que les terrasses, les murs de pierres sèches, les cours d'eau, les haies ou encore les rangées d'arbres⁴. Les cartes d'utilisation des terres peuvent présenter ces éléments pour chaque zone agroécologique du site, si nécessaire, comme indiqué dans le résumé.
- Fournir une description du paysage agricole en soulignant les relations entre les éléments tangibles du paysage (énumérés au point précédent) et leur interaction avec leurs caractéristiques spatiales, leurs emplacements et leurs fonctions, entre autres.
- Décrire l'impact du système en mettant en évidence comment l'agriculture et les pratiques de gestion des ressources qui lui sont associées ont façonné et modifié le paysage.

³ Le paysage terrestre et marin n'est pas défini par sa beauté. Il est le résultat tangible de l'interaction entre l'homme et la nature au cours de l'histoire. On peut le présenter en décrivant la forme des espaces (ouverts, construits ou naturels), leurs fonctions spécifiques (également liées à leurs formes ou à leurs emplacements) et les relations entre les composants qui forment le système de paysage agricole dans son ensemble.

⁴ Il est également suggéré, lorsque cela est possible, d'ajouter des graphiques et des diagrammes à la description de l'utilisation des terres.

- Le cas échéant, énumérer les caractéristiques uniques du paysage marin, en incluant le paysage côtier et les eaux libres adjacentes, les vues de la terre vers la mer, de la mer vers la terre et le long du littoral⁵.

Zones peuplées et structures bâties associées

- Décrire les connaissances relatives à la gestion des terres et à la construction. Cette dernière comprend les peuplements ruraux et tout type de construction en rapport avec les activités agricoles, par exemple, les murs en pierre sèche, les terrasses, les granges, les zones humides construites ou les réservoirs d'eau.

Durabilité et résilience

- Mettre en évidence les rôles et les fonctions des pratiques de gestion des paysages terrestres et marins qui aident à faire face aux contraintes naturelles, par exemple l'érosion, les inondations ou les sécheresses.
- Énumérer les politiques d'aménagement du paysage et du territoire, si cela est pertinent.

Menaces et défis

⁵ Décrire brièvement, si possible, comment la construction du paysage terrestre ou marin a abouti, au fil du temps, au caractère esthétique unique actuel du paysage.

V. PLAN D'ACTION POUR LA CONSERVATION DYNAMIQUE

Note à l'intention des candidats

Dans le cadre de la candidature, il faut élaborer un plan d'action pour la conservation dynamique du SIPAM proposé. Il est recommandé de suivre les indications ci-après à cette fin.

- a. Recenser, évaluer et analyser, au regard des cinq critères de sélection, les menaces et les difficultés (y compris les pressions socioéconomiques et les changements environnementaux) qui pourraient entraver l'existence, la durabilité et la viabilité du système.
- b. Recenser et décrire en détail les actions concrètes (politiques, stratégies et instruments de planification pertinents, par exemple) que les différentes parties prenantes mettent déjà en œuvre ou mettront en œuvre dans la région pour faire face aux menaces et aux difficultés recensées et analysées au point a) ci-dessus en vue de favoriser la conservation dynamique du système.
- c. Détailler comment chaque action permettra de répondre aux menaces et aux difficultés décrites au point a).
- d. Dans le détail du point b), il faut également fournir les informations supplémentaires ci-après:
 - Expliquer le rôle et la responsabilité de chaque partie prenante dans l'action considérée, y compris des communautés et institutions locales qui interviennent aux niveaux local, national et international, en précisant quelles parties prenantes jouent le rôle d'organisme responsable et lesquelles sont les partenaires;
 - Définir un calendrier concret et réaliste pour la mise en œuvre de chaque action;
 - Donner une estimation budgétaire provisoire pour la mise en œuvre du plan d'action et indiquer les sources de financement;
 - Expliquer comment les différentes parties prenantes participent et comment on peut utiliser les politiques, stratégies et actions pour obtenir des financements et/ou mobiliser des ressources aux niveaux local, national et/ou international;
 - Décrire comment seront assurés le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre et des effets du plan d'action.
- e. Veiller à ce que le plan d'action soit bien organisé, axé sur les résultats et bien coordonné, de sorte que chaque action permette de s'attaquer aux menaces et soit assortie de cibles permettant d'atteindre son objectif dans un délai donné.

